

**ARRETE PORTANT DESIGNATION
DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'ACCES AUX DOCUMENTS ADMINISTRATIFS ET DES
QUESTIONS RELATIVES A LA REUTILISATION DES INFORMATIONS PUBLIQUES**

NOUS, PRESIDENTE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des relations entre le public et l'administration et notamment son livre III,

Vu la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal,

Considérant que les établissements publics de coopération intercommunale de dix mille habitants ou plus sont tenus de désigner une personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques,

Considérant le départ de Madame Pia KONITZ, responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques, à compter du 10 janvier 2022,

Vu l'arrêté de nomination de Monsieur olivier DIDRICHE, en qualité de Directeur adjoint des affaires juridiques,

ARRETONS CE QUI SUIT :

Article 1 :

Pour l'ensemble des services de la Communauté urbaine du Grand Reims, Monsieur Olivier DIDRICHE, Directeur adjoint des affaires juridiques, est désigné personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques à compter du 10 janvier 2022.

Article 2 :

Monsieur Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée, adressé à la Commission d'Accès aux documents administratifs, affiché et publié au Recueil des Actes Administratifs, et mis en ligne sur le site internet de l'établissement.

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 10/01/2022 à 10h30
Référence de l'AR : 051-200067213-20220110-CU_SA_2021_43-AR
Affiché le 10/01/2022 - Certifié exécutoire le 10/01/2022

Fait à Reims, en un exemplaire original,

Le 10 JAN. 2022

La Présidente,


Catherine VAUTRIN